

Vos questions / nos réponses

## Prise continue

Par [Profil supprimé](#) Postée le 15/08/2014 11:24

Bonjour, alors voilà j'ai pris un exta par jours depuis la première fois que j'en ai pris cela fait 6 jours, aujourd'hui je ne me sens pas capable d'allé au travaille, je n'arrive à rien soulevé de lourd, je tremble un peut, mais j'ai pas envi d'en reprendre, mon cas est til grave ou je peut juste attendre que sa passe? Merci

---

### Mise en ligne le 18/08/2014

Bonjour,

Il est possible que la prise répétée d'ecstasy durant ces quelques jours vous ait affaibli tant au niveau physique que psychologique. Il est probable que tout cela s'estompe en quelques jours. Si cela ne devait pas être le cas, n'hésitez pas à consulter pour en parler, par exemple avec votre médecin traitant.

Sachez que vous avez aussi la possibilité d'aller en parler confidentiellement et gratuitement dans un centre de soins en addictologie, où un médecin et un psychologue, par exemple, pourront vous proposer une aide. Nous vous indiquons ci-dessous les coordonnées d'une structure à Meaux.

Si vous désirez être soutenue de manière ponctuelle, vous pouvez nous contacter par Chat (en bas à droite de la page d'accueil de notre site internet), ou tous les jours de 8h à 2h au 0800.23.13.13 (appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe).

Cordialement.

---

**Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :**

---

[CSAPA - Site Hevea](#)

6-8, rue Saint-Fiacre  
Centre Hospitalier de Meaux  
**77108 MEAUX**

**Tél :** 01 64 35 35 82

**Site web :** [www.ch-meaux.fr](http://www.ch-meaux.fr)

**Accueil du public :** Lundi-mercredi-jeudi-vendredi : 9h-12h30 et de 14h-16h30 - Mardi : 10h30-12h30 et de 16h-20h

**Consultat° jeunes consommateurs :** Consultations jeunes jusqu'à 25 ans et consultations parents, sur rendez-vous

**Substitution :** Initiation, suivi et délivrance de traitement de substitution aux opiacés aux heures d'ouvertures du Csapa. Consultation de tabacologie au sein de l'hôpital.

[Voir la fiche détaillée](#)